



Association genevoise pour la médiation de voisinage

AsMéd-GE
7, avenue des Cavaliers
1224 Chêne-Bougeries

Permanence téléphonique 022 321 11 55
Répondeur 7/7 jours
Permanence ouverte le jeudi de 18h30 à 20h30

www.mediation-de-voisinage.ch

info-ge@mediation-de-voisinage.ch

Rapport d'activité 2018

Le comité, composé de Catherine Pajot-Massard, Chrystelle Thiébaud, Isabelle Raboud (présidente), Luc Heimendinger et Marinette Dürr, s'est réuni :

- les 24 septembre et 22 octobre ;
- à sept reprises avec l'équipe de la permanence.

Juan Carlos Castanon, trésorier, en fait partie de facto. Il ne participe pas aux réunions.

Fonctionnement interne

- Adoption le 18 octobre du document "Répartition des tâches au sein de l'AsMéd-GE".
- Marinette a fait re-imprimer chez Trajets des flyers (A4 plié) ainsi que les petites cartes de visite et les cartes postales de l'association.
- Google drive: Décision du comité de confier sa gestion à Georges qui aura pour mission d'améliorer la sécurité des données et développer le Google drive en fonction des besoins de l'AsMéd-GE.

Nouveaux bénévoles

L'AsMéd-GE accueille avec plaisir de nouveaux bénévoles, à condition qu'ils aient une formation en médiation. Les bénévoles, qui doivent s'engager pour une année et adhérer aux principes et valeurs de l'association, rentrent dans le tournus des permanences et des médiations ; ils participent aux réunions de la permanence et aux supervisions.

Grazianna Riccardi et Georges Gherardi ont rejoint l'AsMéd-GE en janvier et juin respectivement. Audrey Schneeckenburger y est revenue après une absence de deux ans.

Stagiaires

Martine Ray-Suillot, Hélène Mancheron, Dominique Renaud et Frédéric Droz.

Formations continues :

- 11 septembre : soirée consacrée au fonctionnement interne de l'AsMéd-GE ainsi qu'à l'analyse de pratique, avec Anne-Catherine Salberg.
- 22 septembre : deux membres ont participé à la journée organisée par l'AsMéd-VD sur le thème "Prendre le corps dans la médiation". Animation: Fernand Veuthey, superviseur, formateur d'adultes et metteur en scène.

Formation de 40h aux « attitudes de médiation » : reportée à 2019.

Un groupe formation a été constitué dans le but de donner une assise collective AsMéd-GE à l'organisation de la formation et servir de soutien/référence aux intervenantes Isabelle et Catherine. En font partie Catherine, Chrystelle, Isabelle, Kasia et Marinette.

Relations publiques

- 9 janvier : Participation d'Isabelle au traditionnel « apéritif des vœux » organisé par la Mairie de Chêne-Bougeries. Y étaient notamment invitées les personnes nouvellement résidentes ainsi que les associations œuvrant sur la commune. Des cartes rouges et informations ont été données à la Police municipale ainsi qu'à des nouveaux résidents. Des échanges ont eu lieu avec les voisins du local de la permanence et d'autres associations.
- 10 janvier : Isabelle et Luc ont participé à l'émission de la RTS « Couleur locale » diffusée le 19 janvier, sur le thème du bruit entre voisins.
<https://www.rts.ch/play/tv/couleurs-locales/video/couleurs-locales?id=9262987>
- 25 janvier : Participation d'Isabelle à une soirée « Femmes » sur le thème de la médiation, organisée par la Maison de Quartier de Chêne-Bourg.
- 1^{er} février : Participation de Marinette au partage d'un thé/vin chaud à l'Espace 99.
- Lien vers l'article de présentation des AsMéd-GE et AsMéd-VD paru dans la lettre No 7 de mai 2018, de l'Association nationale des médiateurs (ANM), éditée par Janie
http://www.anmmediation.com/index.php/fr/?option=com_content&view=article&id=409:lamediation-de-voisinage-en-suisse-romande&catid=93:numero-07
- 19 octobre : Isabelle et Chrystelle ont eu un entretien avec M. Philippe Royer, directeur du Département du Territoire, accompagné de Mme Lucie Baillon, Cheffe de Secteur, suite à l'émission de radio "Guichet : émissions sonores
https://pages.rts.ch/la-1ere/programmes/on-en-parle/20-09-2018_ch/ ». Des cartes

de visites ainsi que des dépliants ont été remis aux interlocuteurs. Ces derniers ont manifesté un intérêt pour une sensibilisation aux attitudes de médiation destinée au personnel technique sur le terrain.

- 7 novembre : Sur les conseils de M. Royer, Isabelle a contacté M. Philippe Angelozzi, Secrétaire général de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI). A la demande de ce dernier, elle a déposé à son secrétariat dix exemplaires du dépliant "Un conflit ? une écoute... médiation de voisinage" et de l'annexe "Comment se passe une médiation ?" ainsi que des cartes de visites.

Rencontres avec d'autres entités de la médiation

6 février: Participation de Gabor, Kasia, Luc et Isabelle à l'Assemblée générale (AG) de la Fédération genevoise MédiationS (FGeM), dont le but est de fédérer, promouvoir et représenter ses membres auprès des institutions publiques et privées. La FGeM étant membre de la FSM, cela permet aux membres individuels de la FGeM de coupler leur cotisation (Frs 70.-/an) à celle à la FSM (CHF 50.-) pour un montant de CHF 110, bénéficiant ainsi d'un rabais de CHF 10. Le montant du renouvellement de l'accréditation des médiateurs FSM s'élève à CHF 250.

25 avril : Participation d'Isabelle à l'AG d'AsMéd-VD. Concernant le point 6 de l'ordre du jour « Voulons-nous maintenir en vie l'AsMéd-VD ou y mettre un terme, au vu du faible volume des « affaires » traitées ? », les participants, dont des membres fondateurs, ont décidé de poursuivre les activités.

14 mai : Gabor et Isabelle ont participé à l'Assemblée extraordinaire de la FGeM suite à la démission de son président Philippe Verhaeghe. En raison de la non perception des cotisations 2017 et 2018, le sujet a de nouveau été abordé, dont les cotisations concernant les associations membres pour 2017 et 2018. Le nouveau comité présidé par Christophe Imhoos comprend notamment trois membres de l'AsMéd-GE : Gabor Farkas, Georges Gherardi et Luc Heimendinger.

3 septembre : Participation de Catherine et d'Isabelle à l'AG du Groupement Pro Médiation à Lausanne. A signaler la démission du président Christian-Nils Robert et la nouvelle co-présidence assurée par Agnès Strack-Perdrix et Marie-Noëlle Schurmans. Parmi les enjeux majeurs : la formation et la promotion, le contrôle de la cohérence des formations dans le cadre des partenariats, l'évaluation de la qualité des formations données par les instances partenaires, la reconnaissance du complément CAS par la FSM, la répartition des champs d'application de la médiation entre les différentes institutions ainsi que les formations continues.

Après la partie formelle, Pierre-Alain Corajod, médiateur FSM à Couple et Famille et médiateur scolaire au DIP, a fait une présentation sur son expérience du réseau de médiation scolaire au sein de l'Enseignement Secondaire II.

P'tits Déjeuners de la Médiation mensuels

Participation de divers membres à cinq P'tits Déjeuners. A relever les présentations de Luc le 7 mars *Changer, encore Changer* et celle de Gabor le 5 septembre *Quelles stratégies mettre en place ensemble pour mieux promouvoir la médiation afin de sensibiliser durablement la société et les acteurs institutionnels à ses multiples bénéfices ?*

Fondation Immobilière de Droit Public (FIDP)

En juin la FIDP, gestionnaire de logements sociaux à Genève, a contacté l'AsMéd-GE pour obtenir une proposition de prestations de médiation professionnelle. Selon les informations transmises par Georges qui, à la demande d'une députée et d'un juge, a été mis en rapport avec la FIDP, la situation au sein de la FIDP est gelée pour l'instant. Les informations sont confidentielles à ce stade. Comme convenu avec le comité, Isabelle a communiqué le 22 octobre à la FIDP (Eva Lako), la décision que "les membres de l'AsMéd-GE restent à disposition de la FIDP à titre individuel mais que l'association ne peut intervenir directement en tant que structure".

Absence /Départ

Stéphane Wallimann a souhaité faire une pause.

Zoé Leuchter, accueillie en juin, a quitté l'association en raison d'un manque de disponibilité.

Statistiques 2018 de la permanence

Demandes reçues (Partie A) : 69

- Téléphones : 65, dont 29 demandes de médiation
- Visites : 4

Seize personnes ont contacté l'AsMéd-GE sur recommandation de leur régie dont notamment Bertrand Tournier, Cogérim, Naef, Broliet, Comptoir Immobilier, Moser et Vernet ; quatre personnes sur recommandation de l'Asloca. La police, dont les polices municipales de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, ont recommandé la médiation à neuf personnes.

Envois de lettres à la Partie B. 20

Entretiens : 36

- Téléphoniques : 16
- Physiques : 20

Séances de médiation : 8

Observations

Le faible nombre de médiation (8) par rapport aux demandes (29) traduit la difficulté d'obtenir une réponse aux lettres envoyées à la partie B. Lorsqu'elle répond, il arrive souvent qu'elle ne souhaite pas rencontrer la partie A en médiation qui, par essence, est un processus volontaire. A noter également une augmentation du nombre de personnes envoyées par la police. Si nous constatons une baisse des entretiens par rapport à 2017 (51), il y a eu une augmentation du nombre de demandes de renseignements divers.

Les conflits dus aux bruits et odeurs sont les raisons pour lesquelles les personnes, principalement sur recommandation de leurs régies, s'adressent à l'AsMéd-GE. L'absence de communication, source de malentendus, de méfiance et de préjugés ainsi que les problèmes relationnels représentent les raisons profondes des litiges entre voisins. Plus il y a de lien, plus il y a de tolérance, de respect et de compréhension.

La mauvaise isolation des bâtiments est en passe de devenir un problème de société, voire de santé, certaines personnes devant recourir aux somnifères ou anti-dépresseurs. D'aucuns indiquent faire beaucoup d'efforts pour ne pas gêner leurs voisins et ils ressentent un empiètement sur leur vie privée.

Remerciements :

1. A la Mairie de Chêne-Bougeries pour la mise à disposition d'un local qui nous permet de mener à bien notre engagement citoyen, basé sur le bénévolat et la gratuité, au service des personnes qui vivent des problèmes de voisinage.
2. A l'Espace de Quartier Le 99 pour la mise à disposition d'une salle pour des médiations.
3. Aux membres de la permanence pour leur persévérance et leur engagement
4. A toutes les personnes et entités qui, par leur soutien, don, témoignages, collaboration, nous permettent de promouvoir nos activités et favoriser le développement de la médiation de voisinage.

Pour la permanence

Pour le comité

Hélène Mancheron

Isabelle Raboud

Genève, le 7 mars 2018